

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ [MAC APS]

SEC-SBPE418A

MAJ 13/01/2023

surveillance humaine et gardiennage pouvant inclure l'usage de moyens électroniques - Arrêté du 27 février 2017

Nature de l'action

Entretien des connaissances.

Personnel concerné

Agent de Prévention de Sécurité détenteur de la carte professionnelle mention surveillance humaine et gardiennage 12 candidats maximum.

Pré-requis

- Étre titulaire de son N° de carte professionnelle délivré par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité)
- Evaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponse courte)

But professionnel

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité mention surveillance humaine et gardiennage

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : entretien téléphonique Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences (MAC)
Remise d'une attestation de fin de formation

Durée et rythme

5 jours soit 34 heures

La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « Gestes élémentaires de premiers secours ».

La durée de sa formation sera donc de 3 jours soit 24 heures.

Planning

Du 28 avril au 5 mai 2023

Du 5 au 9 juin 2023

Du 3 au 7 juillet 2023

Du 4 au 8 septembre 2023

Du 2 au 6 octobre 2023

Du 6 au 10 novembre 2023

Du 11 au 15 décembre 2023

Tarif

400€ HT soit 480€ TTC (4 jours, sans SST) 500€ HT soit 600€ TTC (5 jours, SST inclus)

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

- Gestes élémentaires de premiers secours (7 heures)
 - o Intervenir face à une situation d'accident
 - Situer le cadre juridique de son intervention
 - Réaliser une protection adaptée
 - Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement
 - Secourir une victime de manière appropriée
- Principes de la République (3 heures)
 - o Connaitre les principes de la République française
 - Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine
 - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû
 - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.
- Compétences opérationnelles générales (7 heures)
 - Gérer les conflits
 - Traiter une agression verbale
 - Gérer ses émotions
 - Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.)
 - Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage
 - Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages
 - Les modalités d'agrément
 - Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions
 - Maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages
 - Maîtriser les techniques de la palpation
- Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures)
 - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
 - Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat)
 - Les différents types de terrorisme (Vigipirate)
 - Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques)
 - Méthodologie du terrorisme
 - Motivation du terrorisme

www.asfo.fr



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ [MAC APS]

SEC-SBPE418A

MAJ 13/01/2023

surveillance humaine et gardiennage pouvant inclure l'usage de moyens électroniques - Arrêté du 27 février 2017

- Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi
- o Connaître les différents matériels terroristes
 - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice
 - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac)
 - Les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif)
 - Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
 - Savoir cultiver son comportement
 - Savoir combattre les habitudes et les routines
 Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
 - Reconnaître les comportements suspects (le profiling)
 - Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)
 - Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations
- o Savoir entretenir sa culture de la sécurité
 - Savoir utiliser le retour d'expériences
 - Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité
 - Savoir s'informer
- o Se protéger soi-même :
 - Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.)
- Protéger
 - Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
 - Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque
- o Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
 - Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police
 - Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes
- o Sécuriser une zone
 - Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité

- o Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
 - Les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies)
 - Les blessures par explosions (notions : blast et projectiles)
- o Notions de secourisme « tactique »
 - Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion(s)
 - Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation
 - Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour
 - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable :
 - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.
- o Alerter les secours
 - Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours
- Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures)
 - Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
 - Les évolutions récentes du livre VI
 - Le code de déontologie
 - Le principe d'exercice exclusif
 - Les conditions de détention et d'usage des armes
 - Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes
 - La non-confusion avec un service public
 - Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir
 - Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale
 - La non-assistance à personne en danger
 - L'omission d'empêcher un crime ou un délit
 Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété
 - Le secret professionnel

www.asfo.fr